



## Q&R #2

### **Relevés de compte pour les prêts aux immigrants de Citoyenneté et Immigration Canada CIC – 143731**

**Q3. “Voulez-vous envisager d'étendre la date de clôture d'une semaine”**

**R3.** Citoyenneté et Immigration Canada ne repoussera pas la date de clôture. La date de clôture reste le 29 Juillet, 2015 à 14:00 heure avancée de l'Est (HAE).

**Q4. ‘Est il coutume pour les accords conclus dans le type de services requis par numéro de sollicitation CIC-143371 (intitulé "relevés de compte" pour le programme de prêt de Citoyenneté et Immigration Canada) d'inclure une limitation de la responsabilité du soumissionnaire retenu, à la fois en ce qui concerne à la responsabilité de parti à parti et les réclamations de tiers, aux normes des exceptions. Afin d'assurer le plus grand nombre de soumissionnaires potentiels et la présentation par ces soumissionnaires d'une proposition solide, est-ce que CIC conviens d'inclure une limite standard de l'industrie de la responsabilité, qui peut être exprimée comme une fraction de la valeur totale du contrat ou en fonction des paiements faite par CIC pour le soumissionnaire retenu dans un délai de temps stipulée”**

**R4.** Non, Citoyenneté et Immigration Canada n'a pas le pouvoir de limiter la responsabilité.